

Structure régionale d'éducation thérapeutique du patient en Pays de la Loire

Présentation générale de la SRETP

La SRETP, une structure d'ETP en Pays de la Loire

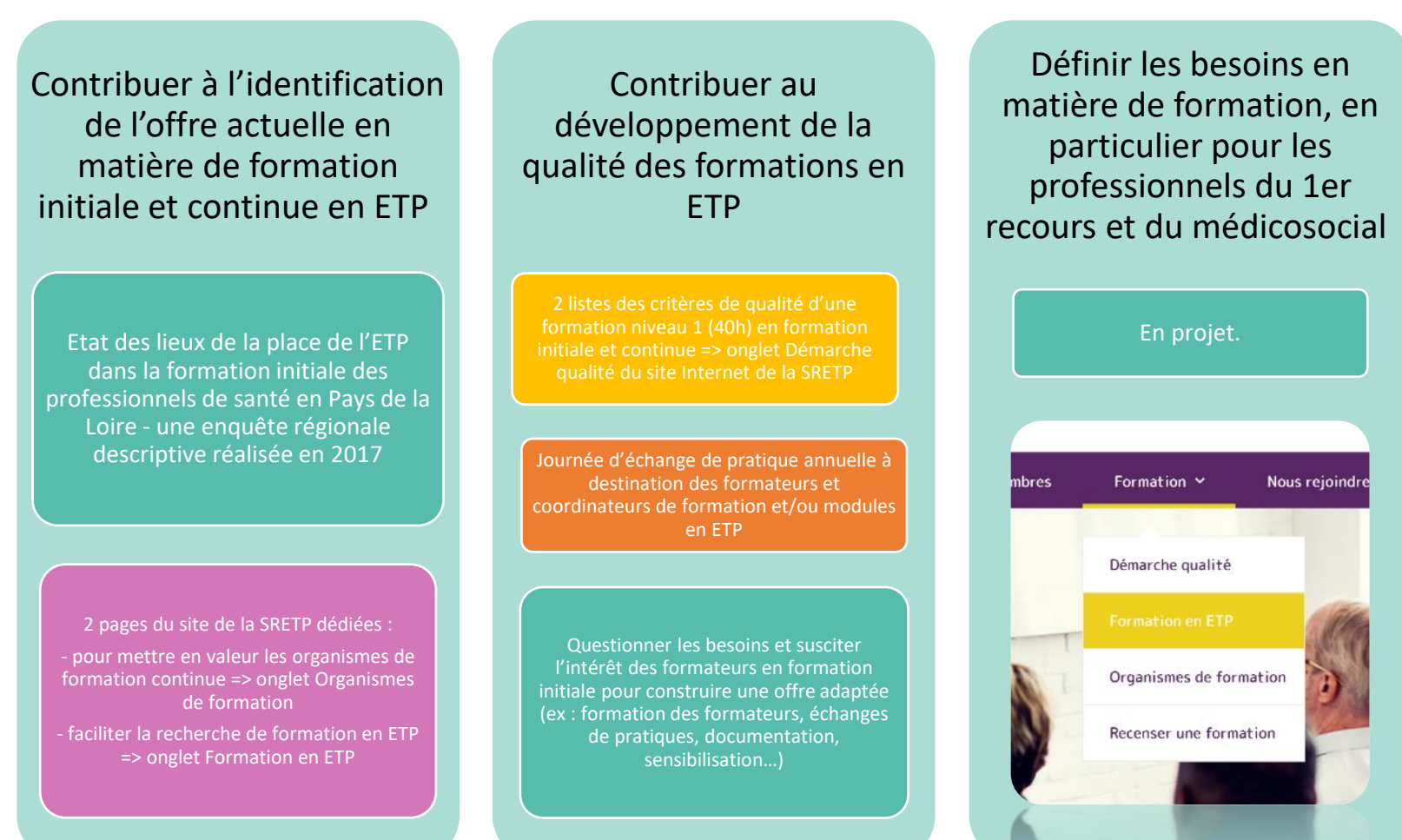
Structure ressource de réflexion et de soutien, la SRETP s'appuie sur l'implication des acteurs régionaux de l'ETP : porteurs de programmes, associations de patients et d'usagers, professionnels de santé, universitaires et monde de la recherche...

Le fonctionnement de la SRETP

Une équipe opérationnelle de l'IREPS (Instance Régionale en Education et Promotion de la Santé) anime le dispositif.

Des membres coopèrent dans le cadre d'un pilotage stratégique et opérationnel. L'information, la consultation, la co-construction et la co-décision sont mises en œuvre au sein de différentes instances.

La gouvernance de la SRETP prévoit différents niveaux d'instances : le comité de pilotage (instance stratégique), des groupes de travail (instances techniques) et le comité scientifique (instance autonome scientifique).



Groupe de travail « formation »

Composé de représentants du 1er recours, de structures ressources d'appui et d'expertise, ainsi que d'acteurs de la professionnalisation en ETP (organismes de formation continue et institut de formation initiale), le groupe se réunit 3-4 fois par an.

Les objectifs opérationnels du groupe de travail sont définis par ses membres. Ils orientent les travaux et productions du groupe. Ces **productions sont partagées sur le site de la SRETP**.

Pour contribuer à l'amélioration de l'offre de formation, le groupe a proposé l'organisation d'une **journée d'échange de pratiques** destinées aux formateurs en ETP.

Groupe de travail « thématique »

Ce groupe aborde des thématiques en liens avec les actualités de l'ETP. Il se réunit 3 à 4 fois par an.

Lors de ses premières rencontres, le groupe a cherché à définir les **activités d'éducation thérapeutique hors programme** pour encourager leur développement.

A travers les réflexions de ses membres, le groupe souhaite encourager le développement des activités d'ETP portées par les **acteurs du 1er recours**.

Interrompus par la pandémie, les travaux du groupe se sont réorientés vers les activités d'**e-ETP**.

Le groupe a contribué à identifier une solution numérique adaptée pour proposer des activités d'e-ETP. Financé pour 4 ans par l'ARS Pays de la Loire, cette plateforme est mise à disposition de tous les acteurs de l'ETP en région Pays de la Loire.

Et maintenant ...

Après 4 années d'existence la SRETP des Pays de la Loire entre dans une nouvelle ère.

La participation active de ses membres et les premières réalisations ont contribué à structurer l'offre de la SRETP.

Aujourd'hui, la SRETP souhaite se renouveler et poursuivre les efforts engagés pour :

- **Soutenir l'offre de professionnalisation** sur le territoire régional ;
- **Faire connaître les offres d'ETP** sur le territoire ;
- Rendre accessible les **ressources, informations et actualités** de l'ETP en région...

Pour la première fois, la SRETP portera l'organisation de la **journée régionale ETP** dans un format présentiel en s'appuyant sur la participation et l'expérience de ses membres.